4.2.3

COMMUNE DE RIANS

DEPARTEMENT DU VAR

PLAN LOCAL D'URBANISME Sud

Elaboration du PLU prescrite par DCM du 20/12/2004
PLU arrêté par DCM du 26/06/2017
PLU approuvé par DCM du 21/02/2018

Document de travail M1DC : 06/2024

begeat
AMENAGEMENT URBANISME ENVIRONNEMENT PAYSAGE DEVELOPPEMENT
www.begeat.fr
Tél. : 04 94 84 14 17
Fax : 04 94 84 20 24
Mail : contact@begeat.fr

Echelle : 1/7000

0 200 400
metres

A	Zone
Af	Secteur
4	Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
	Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du R.151-31
	Secteur de mixité sociale
	Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU
	Elément du patrimoine identifié au sens de l'article R.151-41
	Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination R.151-35
	Plantation à conserver (alignement d'arbres)
	Ilots de diversité commerciale
	Structure paysagère à protéger : trame verte en milieu urbain
	Emprise maximale de construction
20mètres	Périmètre de hauteurs différenciées

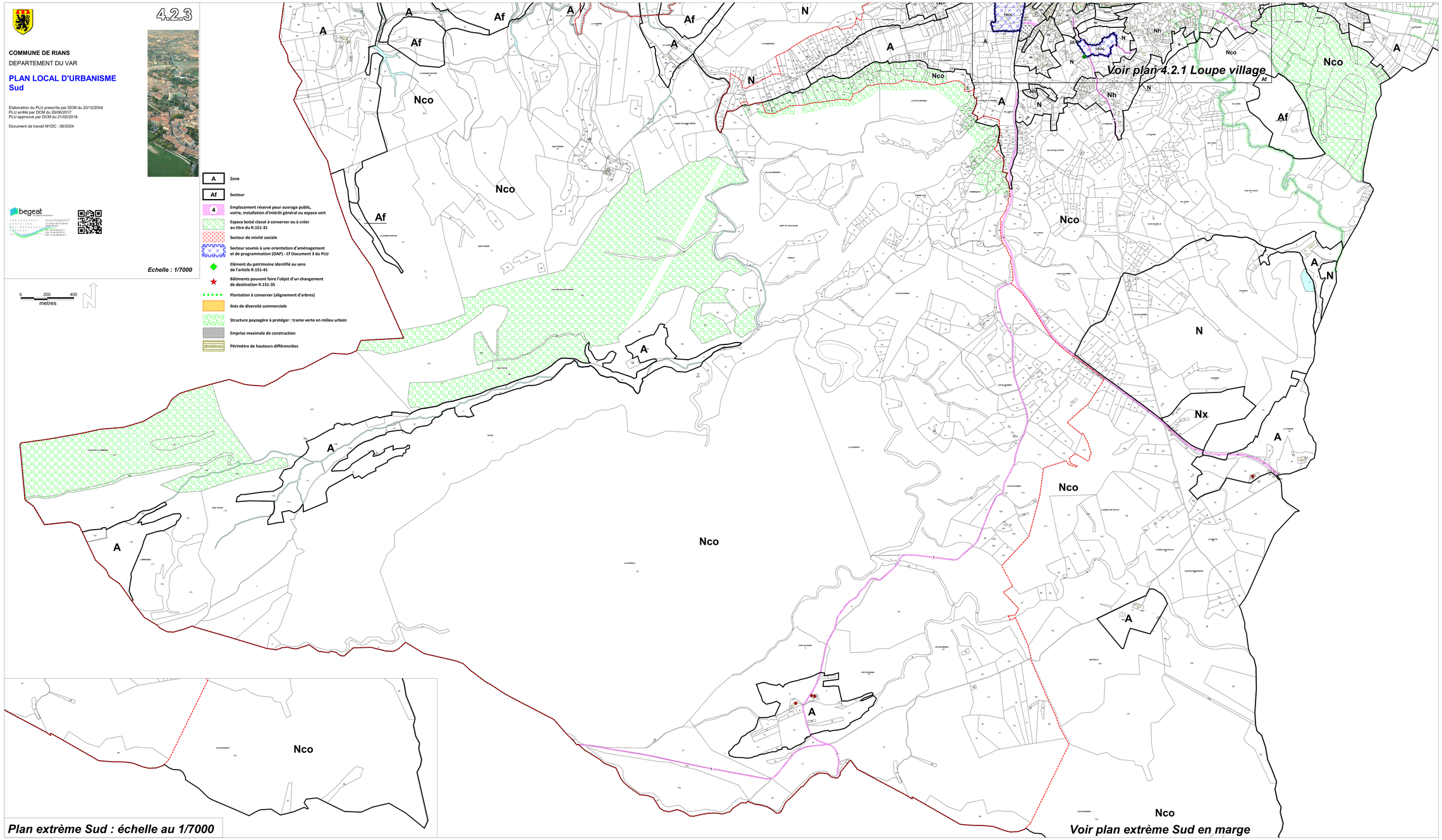

Plan extrème Sud : échelle au 1/7000